



# Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

DISPOSITIF DE L'U.E.

## Prêt d'honneur Initiative Nouvelle-Aquitaine : développement d'entreprises

### Publics concernés

Entreprise

### Domaines secondaires

Emploi , Artisanat , Tourisme , Financement , Agroalimentaire

Le fonds Initiative Nouvelle-Aquitaine (INA) a pour objectif, par l'attribution de Prêts d'Honneur (PH), de soutenir la croissance et le développement d'entreprises dans le secteur d'activités traditionnelles (artisanat, commerce, industrie, tourisme, services).

## Échéances

Dépôt des dossiers : 31/12/2022

Etude des dossiers : au fil de l'eau

## Objectifs

attribuer un prêt d'honneur à taux zéro  
soutenir la croissance et le développement d'entreprises du secteur d'activités traditionnelles

## Bénéficiaires

entreprises qui ont entre 3 et 8 ans d'existence

moins de 10 salariés  
entreprises de l'artisanat  
entreprises du secteur commerce (hors grande distribution + 300 m<sup>2</sup>)  
entreprises du secteur tourisme  
entreprises du secteur industrie  
entreprises du secteur des services

## **Montant**

montant du prêt : entre 10 000 € et 40 000 €  
durée du prêt : 2 à 5 ans  
différé de remboursement possible de 6 mois maximum  
2 prêts maximum par entreprise

## **Critères de sélection**

siège social ou domicile du bénéficiaire sur le territoire de la région  
Nouvelle-Aquitaine  
l'entreprise ne doit pas être en difficulté selon la définition européenne

Une analyse de la viabilité du projet est réalisée en amont du comité d'agrément,  
qui valide la décision d'attribuer un prêt ou non.

## **Comment faire ma demande ?**

Prendre contact avec les plateformes du réseau Entreprendre et Initiative présentes  
dans chaque département de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Contact : Initiative Nouvelle-Aquitaine - Isabelle CARABAJAL - 05 53 35 80 23